

RCS : ROMANS Code greffe : 2602

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de ROMANS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1992 B 70181 Numéro SIREN : 387 976 731 Nom ou dénomination : A ADHEMAR AMBULANCE ET TAXI

Ce dépôt a été enregistré le 12/08/2020 sous le numéro de dépôt B2020/005771

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE
ROMANS SUR ISERE

Date : 12/08/2020

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

n° de dépôt : **B2020/005771**
n° de gestion : **1992B70181**
n° SIREN : **387 976 731 RCS Romans sur Isère**

Le greffier du Tribunal de Commerce de Romans sur Isère certifie avoir procédé le 12/08/2020 à un dépôt annexé au dossier du registre du commerce et des sociétés de la société :

A ADHEMAR AMBULANCE ET TAXI - Sté par actions simplifiée
62 Avenue d'Espoulette 26200 MONTELMAR France

date de clôture : **30/09/2019**

Ce dépôt comprend les documents comptables prévus par la législation en vigueur.

Concernant les événements RCS suivants :

DCA

Pièce : Documents comptables prévus par la législation en vigueur



AB|G-2602/T-DEPOT-
ACTE/I-833608

Désignation de l'entreprise : A ADHEMAR AMBULANCE ET TAXI.

Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12

Adresse de l'entreprise 62 AVENUE D'ESPOULETTE

26200 MONTEILMAR CEDEX

Durée de l'exercice précédent* 12

Numéro SIRET* 38797673100019

Néant ☐ *

				Exercice N clos le 30 09 2019		N-1 30 09 2018				
		Brut 1		Amortissements, provisions 2		Net 3		Net 4		
Capital souscrit non appelé (I)		AA								
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC						
	Frais de développement *	CX		CQ						
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	1 976	AG	1 976					
	Fonds commercial (1)	AH	237 443	AI		237 443		237 443		
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK						
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM						
	Terrains	AN		AO						
	Constructions	AP	60 880	AQ	44 430	16 450		20 754		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	12 004	AS	11 230	773		447		
	Autres immobilisations corporelles	AT	426 219	AU	388 168	38 051		77 363		
Immobilisations en cours	AV		AW							
Avances et acomptes	AX		AY							
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT						
	Autres participations	CU		CV						
	Créances rattachées à des participations	BB		BC						
	Autres titres immobilisés	BD	183	BE		183		183		
	Prêts	BF		BG						
	Autres immobilisations financières*	BH	6 821	BI		6 821		6 821		
	TOTAL (II)	BJ	745 526	BK	445 805	299 721		343 010		
	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM					
		En cours de production de biens	BN		BO					
		En cours de production de services	BP		BQ					
Produits intermédiaires et finis		BR		BS						
Marchandises		BT		BU						
Avances et acomptes versés sur commandes		BV	103	BW		103				
CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	32 157	BY		32 157		44 565		
	Autres créances (3)	BZ	33 685	CA		33 685		47 573		
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC						
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE						
	Disponibilités	CF	240 546	CG		240 546		170 661		
	Charges constatées d'avance (3)*	CH	8 538	CI		8 538		8 777		
TOTAL (III)	CJ	315 029	CK		315 029		271 577			
Comptes de régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW								
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM								
	Ecart de conversion actif* (VI)	CN								
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	1 060 555	IA	445 805	614 750		614 586		
Renvois : (1) Dont droit au bail		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		CP	0	(3) Part à plus d'un an :		CR		
Clause de réserve de propriété *		Immobilisations :		Stocks :		Créances :				

Désignation de l'entreprise : A ADHEMAR AMBULANCE ET TAXI.

Néant ☐ *

		Exercice N		Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :155...008.....)	DA	155 008	155 008
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	144 811	144 811
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	19 421	19 421
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	14 470	20 053
	Report à nouveau	DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	56 326	34 428
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	390 037	373 722
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	39 741	31 063
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	20 408	45 238
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	40 410	41 518
	Dettes fiscales et sociales	DY	121 667	113 988
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	2 487	9 058
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
	TOTAL (IV)	EC	224 713	240 865
	Ecarts de conversion passif * (V)	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	614 750	614 586
RENVois	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C		
		1D		
		1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	201 069	222 860
	(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : A ADHEMAR AMBULANCE ET TAXI.

Néant ☐ *

		Exercice N						Exercice (N-1)		
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total				
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC				
	Production vendue	FD	FG	909 390	FE	FH	FI	909 390	944 271	
										services*
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	909 390			FM				
	Production stockée*						FN			
	Production immobilisée*						FO			
	Subventions d'exploitation						FP	19 919	18 532	
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)						FQ	297	184	
	Autres produits (1) (11)						FR	929 605	962 987	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)									
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*						FS			
	Variation de stock (marchandises)*						FT			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*						FU			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*						FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *						FW	293 336	278 093	
	Impôts, taxes et versements assimilés*						FX	25 355	37 164	
	Salaires et traitements*						FY	415 408	451 312	
	Charges sociales (10)						FZ	98 238	125 339	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements*				GA	44 133	47 187	
			- dotations aux provisions				GB			
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*						GC		
		Pour risques et charges : dotations aux provisions						GD		
	Autres charges (12)						GE	4 658	4 162	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	881 128	943 258	
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	48 477	19 729	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)						GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)						GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)						GJ			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						GL		226	
	Reprises sur provisions et transferts de charges						GM			
	Différences positives de change						GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						GO			
	Total des produits financiers (V)						GP		226	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*						GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)						GR	488	461	
	Différences négatives de change						GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GT			
	Total des charges financières (VI)						GU	488	461	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	488	235		
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	47 989	19 494		

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : A ADHEMAR AMBULANCE ET TAXI.

Néant ☐ *

		Exercice N		Exercice N-1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	15 026	6 901
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB		11 210
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	15 026	18 111
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	404	2 004
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	404	2 004
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	14 622	16 107
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	6 284	1 173
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	944 631	981 324
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	888 304	946 895
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	56 326	34 428
RENOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
	(2) Dont { produits de locations immobilières	HY		
	{ produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	2 400	
	(3) Dont { - Crédit bail mobilier *	HP		
	{ - Crédit bail immobilier	HQ		
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH	117	
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ		
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK		
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX		
	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC		
	(6ter) Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD		
	(9) Dont transferts de charges	A1	19 919	18 532
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2		
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	1 371	1 596
	(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 obligatoires A9			
	(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)	Exercice N		
		Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels
	CLIENTS FRS REGUL	287		4 858
	FORMATION PRISE EN CHARGE + FRAIS	117		2 400
	DETAXE CARBURANT			7 768
	(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N		
		Charges antérieures		Produits antérieurs
	FORMATION PRISE EN CHARGE + FRAIS	117		2 400

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

ANNEXE

Exercice du 01/10/2018 au 30/09/2019

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 614 749.95 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 909 389.77 Euros et dégageant un bénéfice de 56 326.46 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/10/2018 au 30/09/2019.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Néant

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Néant

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

ANNEXE

Exercice du 01/10/2018 au 30/09/2019

Informations générales complémentaires

Néant

Informations relatives au CICE

Il a été comptabilisé en déduction des frais de personnel un produit à recevoir relatif à l'application du CICE (crédit d'impôt compétitivité emploi) pour un montant de 22 469 €. Il s'agit du montant définitif de l'année civile 2018 . La société n'a demandé aucun préfinancement au titre de ce mécanisme.

Le CICE de l'année 2017 de 27 784€ a permis d'améliorer le fonds de roulement.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles			
TOTAL	239 419		
Installations générales agencements aménagements des constructions	60 880		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	11 770		844
Installations générales agencements aménagements divers	112 689		
Matériel de transport	298 364		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	15 166		
TOTAL	498 869		844
Autres titres immobilisés	183		
Prêts, autres immobilisations financières	6 821		
TOTAL	7 004		
TOTAL GENERAL	745 292		844

ANNEXE

Exercice du 01/10/2018 au 30/09/2019

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			239 419	239 419
Installations générales agencements aménagements constr.			60 880	60 880
Installations techniques, Matériel et outillage industriel		611	12 003	12 003
Installations générales agencements aménagements divers			112 689	112 689
Matériel de transport			298 364	298 364
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			15 166	15 166
TOTAL		611	499 102	499 102
Autres titres immobilisés			183	183
Prêts, autres immobilisations financières			6 821	6 821
TOTAL			7 004	7 004
TOTAL GENERAL		611	745 525	745 525

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	1 976			1 976
Installations générales agencements aménagements constr.	40 126	4 304		44 430
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	11 324	518	611	11 230
Installations générales agencements aménagements divers	110 176	709		110 885
Matériel de transport	225 797	38 182		263 978
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	12 884	421		13 305
TOTAL	400 306	44 133	611	443 828
TOTAL GENERAL	402 283	44 133	611	445 805

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Instal.générales agenc.aménag.constr.	4 304				
Instal.techniques matériel outillage indus.	518				
Instal.générales agenc.aménag.divers	709				
Matériel de transport	38 182				
Matériel de bureau informatique mobilier	421				
TOTAL	44 133				
TOTAL GENERAL	44 133				

ANNEXE

Exercice du 01/10/2018 au 30/09/2019

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	6 821	0	6 821
Autres créances clients	32 157	32 157	
Personnel et comptes rattachés	1 110	1 110	
Impôts sur les bénéfices	18 022	18 022	
Taxe sur la valeur ajoutée	7 560	7 560	
Divers état et autres collectivités publiques	602	602	
Débiteurs divers	6 392	6 392	
Charges constatées d'avance	8 538	8 538	
TOTAL	81 202	74 381	6 821

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	35	35		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	39 706	16 062	23 644	
Fournisseurs et comptes rattachés	40 410	40 410		
Personnel et comptes rattachés	76 202	76 202		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	38 679	38 679		
Taxe sur la valeur ajoutée	4 886	4 886		
Autres impôts taxes et assimilés	1 901	1 901		
Groupe et associés	20 408	20 408		
Autres dettes	2 487	2 487		
TOTAL	224 713	201 069	23 644	
Emprunts souscrits en cours d'exercice	27 327			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	14 823			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS	16.0000	9 688			9 688

Fonds commercial

(Code du Commerce Art. R 123-186; PCG Art. 831-2/10)

Nature	Montant des éléments				Montant de la dépréciation
	Achetés	Réévalués	Reçus en apport	Global	
FONDS ACHETE	237 443			237 443	
Total	237 443			237 443	

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

ANNEXE

Exercice du 01/10/2018 au 30/09/2019

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	3 à 15 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	3 à 5 ans
Matériel de transport	Linéaire / Dégressif	2 à 3 ans
Matériel de bureau	Linéaire / Dégressif	2 à 3 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale de remboursement.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	1 105
Autres créances	6 994
Total	8 098

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	35
Emprunts et dettes financières diverses	159
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	12 454
Dettes fiscales et sociales	73 281
Total	85 929

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	8 538
Total	8 538

ANNEXE

Exercice du 01/10/2018 au 30/09/2019

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Dettes garanties par des sûretés réelles

(PCG Art. 531-2/9)

Engagements financiers

(PCG Art. 531-2/9)

Engagements donnés

Autres engagements donnés :		1 523
INTERETS EMPRUNTS ET ASSURANCE	1 523	
Total (1)		1 523

Engagements reçus

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 531-2/9, Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite. Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

Compte tenu des données de l'entreprise, des hypothèses actuarielles retenues, soit principalement un taux d'actualisation brut de 2 %, le total de l'engagement au titre des indemnités de fin de carrière évalué au 30/09/2019 s'élève à 31 093 euros.

A ADHEMAR AMBULANCE ET TAXI.

62 AVENUE D'ESPOULETTE

BP 192

26200 MONTELIMAR CEDEX

Dossier financier de l'exercice en Euros

Période du 01/10/2018 au 30/09/2019

Activité principale de l'entreprise : AMBULANCES VSL TAXIS MESSAGERIE

Nous vous présentons ci-après le dossier financier qui se décompose ainsi :

- Les comptes annuels

Fait à MONTELIMAR

Le 13/01/2020

BIANUCCI LIONEL

EXPERT-COMPTABLE

SOFIDAREC

35 BOULEVARD DE L'EUROPE

26200 MONTELIMAR

0475513808

A ADHEMAR AMBULANCE ET TAXI.

62 AVENUE D'ESPOULETTE
BP 192
26200 MONTELIMAR CEDEX

COMPTES ANNUELS du 01/10/2018 au 30/09/2019

Pages

COMPTES ANNUELS

- Bilan Actif - Passif Liasses 2050 2051	1 et 2
- Compte de résultat Liasses 2052 2053	3 et 4
- Annexe	5 à 10

SOFIDAREC

35 BOULEVARD DE L'EUROPE

26200 MONTELIMAR

0475513808

. . .

A ADHEMAR AMBULANCE ET TAXI.

62 AVENUE D'ESPOULETTE
BP 192
26200 MONTELIMAR CEDEX

COMPTES ANNUELS

SOFIDAREC
35 BOULEVARD DE L'EUROPE

26200 MONTELIMAR
0475513808

A ADHEMAR AMBULANCE ET TAXI
Société par actions simplifiée
au capital de 155 008 euros
Siège social : 62 avenue d'Espoulette
26200 MONTELIMAR
387 976 731 RCS ROMANS

DECISION DE L'ASSOCIE UNIQUE DU 12 MARS 2020

AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE
CLOS LE 30/09/2019

DEUXIEME DECISION - AFFECTATION DU RESULTAT - DISTRIBUTION DE DIVIDENDES

AFFECTATION DU RESULTAT

L'associée unique décide d'affecter le bénéfice s'élevant à 56 326,46 euros de la manière suivante :

- Dotation à la réserve facultative, soit 16 326,46 euros
- A titre de dividende, soit 40 000 euros

Montant - Mise en paiement

Le dividende unitaire brut est donc de 4,13 euros.

Le dividende en numéraire sera mis en paiement au siège social à compter de ce jour.



Rappel des dividendes distribués

Conformément à l'article 243 bis du Code général des impôts, il est précisé que les sommes distribuées à titre de dividendes, au titre des trois précédents exercices, ont été les suivantes :

Exercice clos le	Revenus éligibles à l'abattement		Revenus non éligibles à l'abattement (en euros)
	Dividendes (en euros)	Autres revenus distribués (en euros)	
30/09/18	40 000	0	0
30/09/17	40 000	0	0
30/09/16	70 000	0	0

SARL HOLDING ADHEMAR,

Associée unique et Présidente Représentée par son gérant M. QUEAU Olivier



A ADHEMAR AMBULANCE ET TAXI

**62 Avenue d'Espoulette
26200 MONTELIMAR**



**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos au 30/09/2019

**Groupe Trial Marseille
Provence**

**2 rue Odette JASSE
13015 MARSEILLE**

tél : 04 91 03 42 42
fax : 04 91 03 42 43
mail : marseille@groupeptrial.fr

SARL au capital de 60 000 euros
RCS 438 485 823

Inscrit à l'Ordre des Experts Comptables région Marseille PACA/Cet à la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes d'Als-Marseille

5

A ADHEMAR AMBULANCE ET TAXI

SASU AU CAPITAL DE 155 008 €

SIEGE SOCIAL : 62 AVENUE D'ESPOULETTE

26200 MONTELIMAR

RCS 387 976 732

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos au 30/09/2019

Monsieur Le Président,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Associé Unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la SASU A ADHEMAR AMBULANCE ET TAXI relatifs à l'exercice clos le 30/09/2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la SASU A ADHEMAR AMBULANCE ET TAXI à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} octobre 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations auxquelles nous avons procédé pour émettre l'opinion ci-dessus, portant notamment sur les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes de votre SAS, ainsi que leur présentation d'ensemble, n'appellent pas de justification particulière.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

VERIFICATION DU RAPPORT DE GESTION ET DES AUTRES DOCUMENTS ADRESSES A L'ASSOCIE UNIQUE

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés à l'associé unique sur la situation financière et les comptes annuels.

RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la SASU A ADHEMAR AMBULANCE ET TAXI à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement



s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

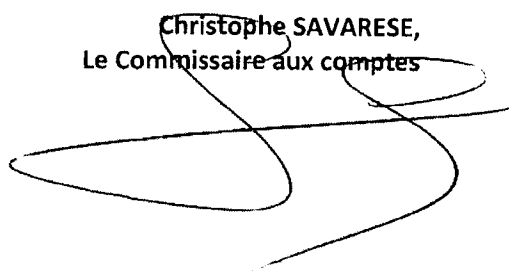
Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à Marseille, le 3 février 2020

Le Commissaire aux comptes
GROUPE TRIAL MARSEILLE,
Représentée par

Christophe SAVARESE,
Le Commissaire aux comptes

A large, stylized handwritten signature in black ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke, positioned over the printed name and title of the signatory.

ANNEXE I - Description détaillée des responsabilités du commissaire aux comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 30/09/2019 12			Exercice N-1 30/09/2018 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISÉ	Capital souscrit non appelé (I)						
	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires	1 976	1 976				
	Fonds commercial (1)	237 443		237 443	237 443		
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions	60 880	44 430	16 450	20 754	4 304	20.74
	Installations techniques, matériel et outillage	12 004	11 230	773	447	327	73.07
	Autres immobilisations corporelles	426 219	388 168	38 051	77 363	39 311	50.81
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés	183		183	183		
	Prêts						
	Autres immobilisations financières	6 821		6 821	6 821		
	Total II	745 526	445 805	299 721	343 010	43 289	12.62
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes	103		103		103	
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	32 157		32 157	44 565	12 408	27.84
	Autres créances	33 685		33 685	47 573	13 888	29.19
Comptes de Régularisation	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	240 546		240 546	170 661	69 885	40.95
	Charges constatées d'avance (3)	8 538		8 538	8 777	239	2.72
	Total III	315 029		315 029	271 577	43 452	16.00
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecart de conversion actif (VI)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)		1 060 555	445 805	614 750	614 586	13015	0.03

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

0-

Groupe Trial Marseille Provence

614 586 Odette Jasse
13015 MARSEILLE

Siret : 438 485 823 00027
Tél. : 04.91.03.42.42

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 30/09/2019 12	Exercice N-1 30/09/2018 12	Ecart N / N-1	
				Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 155 008)	155 008	155 008		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport	144 811	144 811		
	Ecarts de réévaluation				
	Réserves				
	Réserve légale	19 421	19 421		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	14 470	20 053	5 583	27.84
	Report à nouveau				
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	56 326	34 428	21 898	63.61
	Subventions d'investissement				
	Provisions réglementées				
	Total I	390 037	373 722	16 315	4.37
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques				
	Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (1)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	39 741	27 225	12 516	45.97
	Concours bancaires courants		3 838	3 838	100.00
	Emprunts et dettes financières diverses	20 408	45 238	24 829	54.89
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	40 410	41 518	1 108	2.67
	Dettes fiscales et sociales	121 667	113 988	7 679	6.74
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes	2 487	9 058	6 571	72.54
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)				
	Total IV	224 713	240 865	16 152	6.71
	Ecarts de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	614 750	623 000	8 250	1.33

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

201 069

222 860

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 30/09/2019 12			Exercice N-1 30/09/2018 12	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total		Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue de biens						
Production vendue de services	909 390		909 390	944 271	34 881	3.69
Chiffre d'affaires NET	909 390		909 390	944 271	34 881	3.69
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			19 919	18 532	1 387	7.48
Autres produits			297	184	113	61.50
Total des Produits d'exploitation (I)			929 605	962 987	33 381	3.47
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes *			293 336	278 093	15 244	5.48
Impôts, taxes et versements assimilés			25 355	37 164	11 809	31.78
Salaires et traitements			415 408	451 312	35 904	7.96
Charges sociales			98 238	125 339	27 101	21.62
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			44 133	47 187	3 055	6.47
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations						
Dotations aux provisions						
Autres charges			4 658	4 162	496	11.92
Total des Charges d'exploitation (II)			881 128	943 258	62 129	6.59
I - Résultat d'exploitation (I-II)			48 477	19 729	28 748	145.71
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						


Groupe Trial Marseille Provence
 2 Rue Odette Jasse
 13015 MARSEILLE

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

2 408 117 Siret : 438 485 823 00027
Tél. : 04.91.03.42.42

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	30/09/2019	12	30/09/2018	12	Euros	%
Produits financiers						
Produits financiers de participations (3)						
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)			226		226	100.00
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total V			226		226	100.00
Charges financières						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Intérêts et charges assimilées (4)		488	461		27	5.93
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total VI		488	461		27	5.93
2. Résultat financier (V-VI)		488	235		253	107.79
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)		47 989	19 494		28 495	146.17
Produits exceptionnels						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		15 026	6 901		8 124	117.72
Produits exceptionnels sur opérations en capital			11 210		11 210	100.00
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Total VII		15 026	18 111		3 086	17.04
Charges exceptionnelles						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		404	2 004		1 600	79.84
Charges exceptionnelles sur opérations en capital						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Total VIII		404	2 004		1 600	79.84
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)		14 622	16 107		1 486	9.22
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)		6 284	1 173		5 111	435.72
Total des produits (I+III+V+VII)		944 631	981 324		36 693	3.74
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)		888 304	946 895		58 591	6.19
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)		56 326	34 428		21 898	63.61

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier

Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées

(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

Mission de présentation - Voir le rapport d'Expert Comptable

SOFIDAREC

ANNEXE

Exercice du 01/10/2018 au 30/09/2019

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice. dont le total est de 614 749.95 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 909 389.77 Euros et dégageant un bénéfice de 56 326.46 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/10/2018 au 30/09/2019.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Néant

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Néant

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.


J. TRIAL
Groupe Trial Marseille Provence
2 Rue Odette Jasse
13015 MARSEILLE
Siret : 430 485 823 00027
Tél. : 04.91.03.42.42

ANNEXE

Exercice du 01/10/2018 au 30/09/2019

Informations générales complémentaires

Néant

Informations relatives au CICE

Il a été comptabilisé en déduction des frais de personnel un produit à recevoir relatif à l'application du CICE (crédit d'impôt compétitivité emploi) pour un montant de 22 469 €. Il s'agit du montant définitif de l'année civile 2018. La société n'a demandé aucun préfinancement au titre de ce mécanisme.

Le CICE de l'année 2017 de 27 784€ a permis d'améliorer le fonds de roulement.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	239 419		
Installations générales agencements aménagements des constructions	60 880		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	11 770		844
Installations générales agencements aménagements divers	112 689		
Matériel de transport	298 364		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	15 166		
TOTAL	498 869		844
Autres titres immobilisés	183		
Prêts, autres immobilisations financières	6 821		
TOTAL	7 004		
TOTAL GENERAL	745 292		844



Groupe Trial Marseille Provence

2 Rue Odette Jasse
13015 MARSEILLE
Siret : 438 485 823 00027
Tél. : 04.91.03.42.42

ANNEXE

Exercice du 01/10/2018 au 30/09/2019

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			239 419	239 419
Installations générales agencements aménagements constr.			60 880	60 880
Installations techniques, Matériel et outillage industriel		611	12 003	12 003
Installations générales agencements aménagements divers			112 689	112 689
Matériel de transport			298 364	298 364
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			15 166	15 166
TOTAL		611	499 102	499 102
Autres titres immobilisés			183	183
Prêts, autres immobilisations financières			6 821	6 821
TOTAL			7 004	7 004
TOTAL GENERAL		611	745 525	745 525

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	1 976			1 976
Installations générales agencements aménagements constr.	40 126	4 304		44 430
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	11 324	518	611	11 230
Installations générales agencements aménagements divers	110 176	709		110 885
Matériel de transport	225 797	38 182		263 978
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	12 884	421		13 305
TOTAL	400 306	44 133	611	443 828
TOTAL GENERAL	402 283	44 133	611	445 805

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Instal.générales agenc.aménag.constr.	4 304				
Instal.techniques matériel outillage indus.	518				
Instal.générales agenc.aménag.divers	709				
Matériel de transport	38 182				
Matériel de bureau informatique mobilier	421				
TOTAL	44 133				
TOTAL GENERAL	44 133				



Group Trial Marseille Provence

2 Rue Odette Jasse

13015 MARSEILLE

Siret : 438 485 823 00027

Tél. : 04.91.03.42.42

ANNEXE

Exercice du 01/10/2018 au 30/09/2019

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	6 821	0	6 821
Autres créances clients	32 157	32 157	
Personnel et comptes rattachés	1 110	1 110	
Impôts sur les bénéfices	18 022	18 022	
Taxe sur la valeur ajoutée	7 560	7 560	
Divers état et autres collectivités publiques	602	602	
Débiteurs divers	6 392	6 392	
Charges constatées d'avance	8 538	8 538	
TOTAL	81 202	74 381	6 821

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	35	35		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	39 706	16 062	23 644	
Fournisseurs et comptes rattachés	40 410	40 410		
Personnel et comptes rattachés	76 202	76 202		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	38 679	38 679		
Taxe sur la valeur ajoutée	4 886	4 886		
Autres impôts taxes et assimilés	1 901	1 901		
Groupe et associés	20 408	20 408		
Autres dettes	2 487	2 487		
TOTAL	224 713	201 069	23 644	
Emprunts souscrits en cours d'exercice	27 327			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	14 823			

Composition du capital social

(PCG Art 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS	16.0000	9 688			9 688

Fonds commercial

(Code du Commerce Art R 123-186; PCG Art 831-2/10)

Nature	Montant des éléments				Montant de la dépréciation
	Achetés	Réévalués	Reçus en apport	Global	
FONDS ACHETE	237 443			237 443	
Total	237 443			237 443	

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.


J. TRIAL

Groupe Trial Marseille Provence

2 Rue Odette Jasse
13015 MARSEILLE

Siret : 438 485 823 00027

Tél : 04 91 03 42 42

ANNEXE

Exercice du 01/10/2018 au 30/09/2019

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	3 à 15 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	3 à 5 ans
Matériel de transport	Linéaire / Dégressif	2 à 3 ans
Matériel de bureau	Linéaire / Dégressif	2 à 3 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale de remboursement.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	1 105
Autres créances	6 994
Total	8 098

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	35
Emprunts et dettes financières diverses	159
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	12 454
Dettes fiscales et sociales	73 281
Total	85 929

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	8 538
Total	8 538



Groupe Trial Marseille Provence
2 Rue Odette Jasse
13015 MARSEILLE
Siret : 438 485 823 00027
Tél. : 04.91.03.42.42

ANNEXE

Exercice du 01/10/2018 au 30/09/2019

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Dettes garanties par des sûretés réelles

(PCG Art 531-2/9)

Engagements financiers

(PCG Art 531-2/9)

Engagements donnés

Autres engagements donnés :		1 523
INTERETS EMPRUNTS ET ASSURANCE	1 523	
Total (1)		1 523

Engagements reçus

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art 531-2/9, Art 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite.
Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.
Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

Compte tenu des données de l'entreprise, des hypothèses actuarielles retenues, soit principalement un taux d'actualisation brut de 2 %, le total de l'engagement au titre des indemnités de fin de carrière évalué au 30/09/2019 s'élève à 31 093 euros.



Groupe Trial Marseille Provence

2 Rue Odette Jasse
13015 MARSEILLE
Siret : 438 485 823 00027
Tél. : 04.91.03.42.42